représenter des cerfs. A droite, on aperçoit deux lueurs dans un fourré. On se demande, au premier abord, ce que font là ces deux lanternes, puis on comprend, à la fin, que M. Degallaix a voulu rendre la lumière instantanée du coup de feu. Alors, comment se fait-il qu'un des animaux crache déjà le sang? Il ne peut pas être tué avant que la cartouche du fusil ne brûle. Comment concilier la lueur des fourrés et le sang vomi par le cerf... aux abois?... C'était peut-être, après tout, un cerf poitrinaire? Trêve aux plaisanteries.

En tous cas, le sujet est prétentieux, et la peinture, mauvaise.

Gaston MONTLANDRY.

FAITS DIVERS

Une intéressante affaire. — La cour d'assises de la Seine jugera jeudi prochain, 29 mai, une affaire des plus intéressantes.

Il s'agit d'une jeune femme qui a tiré sur son mari un coup de revolver et l'a légèrement blessé. Elle est poursuivie pour tentative de meurtre. L'accusée se nomme Mme Génuy de Beaulieu. Fille d'un ingénieur ruiné, elle avait dû, pour subvenir à ses besoins et à ceux de son père, tirer parti de sa belle voix. C'est ainsi qu'elle chanta dans plusieurs concerts et qu'elle fut admise, vers la fin de l'Empire, à la maîtrise de la chapelle des Tuileries. Elle s'appelait alors Mlle Müller. Mariée, quelques années après, à M. Génuy de Beaulieu, un riche propriétaire des environs de Langres, elle ne tarda pas à être délaissée par son mari.

Ces temps derniers, le couple vint s'installer à Paris, boulevard Arago. Là, Mme Génuy de Beaulieu surprit un jour une correspondance de son mari avec une couturière dieppoise qui le mettait en demeure de quitter définitivement l'épouse légitime. M. de Beaulieu somma sa femme de lui rendre cette correspondance; elle refusa, et une scène de violence, au cours de laquelle Mme de Beaulieu, saisissant un revolver qui se trouvait sur une table, tira sur son mari, fut la conséquence de ce refus. M. de Beaulieu fut atteint dans le dos, mais quatre jours après, il était à peu près entièrement rétabli.

Me Reusse défendra Mme de Beaulieu devant le jury.

Le déraillement de Provins. — Le 13 octobre 1883, un train dérailla près de Provins. Les tirefonds disposés dans les traverses de la voie, de manière à maintenir l'aiguille contre le rail et à assurer aux trains la direction de la voie principale, avaient été dévissés, enlevés des traverses et laissés sur place. Par bonheur, il n'y a eu aucun accident. C'est un employé, Victor Rémy, qui avait fait ce coup dans le but de profiter du désordre qu'il devait produire pour dévaliser le fourgon aux bagages et s'emparer des valeurs qu'il contenait. Rémy, qui a déjà à son passif treize condamnations, a été condamné par la cour d'assises de Melun à six ans de réclusion et dix ans de surveillance.

Procès attristant. — Un procès aussi attristant que scandaleux vient de se dérouler devant la première chambre de la Cour d'appel. Deux prêtres, l'abbé Aviat et l'abbé Gallien, avaient fondé des sortes d'agences dont l'objet principal était de faire dire dans certaines paroisses pauvres et peu populeuses les messes demandées par les fidèles dans les églises où ces messes, par suite d'un trop grand nombre de demandes ou fondations pieuses, ne pouvaient être célébrées aux intentions des donateurs.

Ces agences prélevaient sur ces négociations un bénéfice. Il y avait un véritable trafic que l'autorité ecclésiastique dès qu'elle en était informée ne pouvait tolérer. L'archevêque de Sens, entre autres, dans le diocèse duquel l'abbé Aviat avait établi sa coupable industrie, usa de tous les moyens à sa disposition pour faire fermer cette agence. Mais l'abbé Aviat ne s'en inquiéta guère et sa correspondance avec l'abbé Gallien montre dans quels sentiments cette déplorable affaire était conduite.

Dans une de ses lettres, lue à l'audience, nous trouvons le passage que voici :

« Je vous répéterai ce que j'ai dit à Jobin (un autre curé marchand de messes). Devant un tel abus d'autorité de votre archevêque, il n'y a pas de scrupule à avoir; mais comme il est méchant, il faut absolument être discret. Que ce soit seulement entre nous, et nous pourrons marcher toujours. N'étalez rien, silence ! »

Dans une autre lettre il dit encore :

« Ne vous effrayez pas, je n'irai pas conter nos affaires à votre acharné archevêque. Elles ne le regardent pas. D'ailleurs, votre archevêque, je m'en bats l'œil ! »

C'est un conflit d'intérêts entre les héritiers de l'abbé Aviat et l'abbé Gallien qui a amené l'affaire devant les tribunaux. Sur de sévères conclusions de M. l'avocat général Loubers, la cour a débouté le demandeur, en constatant l'improbation formelle de l'épiscopat et les condamnations portées par lui contre cette scandaleuse et coupable industrie.

Incendie de La Villette. — Un incendie d'une extrême violence et qui a jeté un profond émoi dans le quartier de La Villette a éclaté jeudi, à midi, au marché des bestiaux, dans un magasin à fourrages situé dans le pavillon central des Abattoirs de La Villette.

Trois plombiers qui travaillaient à la réparation du toit de ce pavillon ont involontairement mis le feu, par suite du contact de leurs réchauds, aux bottes de paille emmagasinées au-dessus de la bouverie, qui se trouve au rez-de-chaussée.

En peu d'instants, les flammes, trouvant un aliment facile, s'élevèrent à une grande hauteur et produisirent une immense lueur rougeâtre, qu'on apercevait du milieu de Paris. Des gerbes de feu s'élevaient au ciel, tandis que d'épaisses colonnes de fumée rendaient la tâche des pompiers fort difficile.

Heureusement, le jeudi étant jour de marché, trois cents bœufs qui étaient installés dans la bouverie venaient d'en sortir pour être conduits au marché. Un seul, qui avait été laissé pour cause de maladie, a été brûlé.

Cependant, malgré les efforts des pompiers, l'incendie redoublait d'intensité, et vers midi et demi on pouvait craindre un terrible désastre. Successivement étaient accourus les sapeurs pompiers de la Villette, des abattoirs, de la rue Château-Landon, du Château-d'Eau, de l'état-major, ainsi que des pompes à vapeur, à bras, et plusieurs dévidoirs.

M. le lieutenant-colonel Mille dirigeait les opérations.

Parmi les autorités présentes, nous avons remarqué MM. Camescasse, Caubet, Gragnon, secrétaire général de la préfecture de police, les commissaires de police Pajot et de Theule, les officiers de paix Auger et Siadoux, avec les brigades des onzième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, chargées d'assurer l'ordre et de contenir les nombreux curieux qui se pressaient aux abords du sinistre.

Vers deux heures, le feu était circonscrit et les bâtiments voisins préservés d'une destruction certaine. Seul, le pavillon où le feu s'était déclaré était anéanti; 25,000 bottes de foin, 3,000 bottes de regain, 3,000 bottes de paille avaient été consumées. La toiture, qui avait une valeur d'environ 150,000 fr., était complètement effondrée.

A trois heures, on a procédé au déblaiement des décombres, tandis que des pompes continuaient à fonctionner pour les noyer entièrement.

Un seul accident de personne, heureusement peu grave.

Un jeune homme, nommé Maillé, âgé de quinze ans, a eu les deux doigts de la main droite écrasés.

Confiance bien placée

« Je souffrais depuis plusieurs mois de violentes crises d'estomac qui m'avaient obligé de suspendre mes travaux. J'ai commencé à faire usage des Pilules Suisses le 15 août dernier ; je m'en trouve très bien. L'oppression est moindre, l'appétit revient, la digestion se fait beaucoup mieux et je fatigue bien moins en marchant. J'ai pleine confiance en mon rétablissement : je me fais un plaisir d'en parler à ceux qui souffrent et je vous donne le droit de publier ma lettre.

CHOPLIN, Adolphe, tourneur, à Dollon. »

A. Hertzog, ph., 28, rue de Grammont, Paris.

« *Lecteur!* Si vous ne voulez pas être trompé en achetant les *Pilules Suisses*, exigez rigoureusement sur la boîte la *Croix blanche* sur fond rouge, et le nom du fabricant sur la bande : A Hertzog, ph., 28, rue de Grammont, à Paris. »

1568

Achetez vos ombrelles, vos cannes, dernières nouveautés de Paris et de Londres, à la **Grande Maison, 52 bis, rue Esquermoise, à Lille.** Articles spéciaux et uniques.

13,15,17,19,21,23,25,27—10820

VARIÉTÉS

FŒDORA LA NIHILISTE

Par A. de Lamothe

(Suite.)

Nadiége n'était pas rentrée, elle en fut bien aise. Nadiége, elle le sentait, était la cause première de toutes ses folies, disons plus, de tous ses crimes, car, elle ne pouvait plus s'abuser à ce sujet, elle était à l'heure présente non pas seulement la complice mais l'instigatrice des crimes qui jetaient l'épouvante dans la ville. C'était son or qui avait payé et les proclamations incendiaires, et les appels à la révolte ; c'était son or qui avait assassiné le brave et loyal Artamof, qui assassinerait après lui le général Zourof, l'ami de son auteur; Drentheln, le général dévoué à son Empereur ; l'Empereur peut-être lui-même, puisque, certainement, il ne se soumettrait pas à l'insolente sommation au bas de laquelle elle avait apposé son nom de révoltée.

Si la police venait à découvrir les complots dans lesquels elle avait follement trempé, et comment tout cela ne finirait-il pas par se découvrir, quels effroyables malheurs n'allaient pas fondre sur elle :

La prison dans les obscurs cachots de la forteresse, la comparution devant les juges qui ne pourraient être que sans pitié pour la noire ingratitude de cette jeune fille, conspirant contre un Empereur qu'elle ne connaissait que par les bienfaits dont il avait comblé sa famille, et dans le silence de la solitude, les terreurs de son âme bourrelée lui faisaient entendre les malédictions de la foule, s'adressant à cette privilégiée de la fortune qui ne s'était servi de ses richesses et de son sang que pour faire le mal; un bruit de chaîne retentissait à ses oreilles et devant une longue file de scélérats, incendiaires, voleurs ou assassins dont elle, la noble comtesse faisait partie, se dessinait à l'horizon, cette plaine immense couverte de neige et de sombres forêts, la Sibérie, sinistre exutoire vers lequel elle se traînait malade, flétrie, les pieds sanglants, déshonorée, maudite par son père, par son frère, par tous ceux qui l'avaient connue, maudite par la douce Tatiana sa nourrice, la seule mère qu'elle eut connue.

L'horreur, l'épouvante la gagnaient, elle poussa un cri étouffé, un de ces cris qui sortent d'une poitrine sur laquelle pèse un cauchemar terrible et qui ressemblent à un sanglot.

A cet appel désespéré la fidèle Paulovna accourut effrayée, elle trouva sa maîtresse, assise dans un fauteuil, pâle, les yeux hagards.

— Barina! Barina! que vous arrive-t-il donc? s'écria la jeune fille effrayée, en se précipitant aux pieds de sa chère maîtresse, dont elle baisait les mains glacées.

— J'ai peur, j'ai peur, balbutia la comtesse, garde-moi Paulovna, garde-moi contre Nadiége.

— Elle n'est pas ici, cette fille du diable, répondit la camériste ; ah ! Barina, chasse-la cette maudite qui ne croit pas à Dieu et veut du mal au petit père, il t'arrivera des malheurs si tu la gardes ici, jamais elle ne salue les images et le mauvais habite dans son cœur.

— Moi aussi, je suis une maudite, soupira Fœdora, qui éclata en sanglots.

—Non, Barina, non, tu es bonne au contraire, toi, c'est elle qui te perd ; Vania me le disait bien, pourquoi te mène-t-elle la nuit à la maison hantée par les esprits, à Vassili-Ostrof ; elle te perdra cette fille du noir, qui n'entre jamais dans une église pour prier les saints et faire des signes de croix devant les images ; renvoie-la, maîtresse.

— Je ne puis pas, je ne puis plus, elle me tient.

— Fais-la exorciser, reprit Prascovia.

La comtesse eut un doux sourire d'incrédulité en répondant :

— Laisse, laisse, mon enfant, les popes ne peuvent rien contre elle.

— Mais le petit père peut, lui qui peut tout, fit Prascovia furieuse, je ne veux pas que cette fille de chienne te perde avec elle, j'irai trouver le général, son tuteur, je lui dirai, moi, d'avertir l'empereur qu'elle te conduit à la maison du sortilège qu'il...

— Malheureuse, ne fais pas cela ou je suis perdue, s'écria Fœdora, bondissant tout à coup. Oh! mon Dieu! mon Dieu! pourquoi vous ai-je abandonné.

— Calme-toi, Barina, calme-toi, tu as la fièvre, je vais envoyer Vania chercher le docteur; asseyez-vous. Fœdora Mikaïlovna, ce sont les accès; écoute-moi donc, colombe de mon cœur, suppliait Paulovna en s'attachant aux vêtements de sa chère maîtresse, et tantôt lui parlant avec respect, tantôt la tutoyant pour la convaincre; oui ce sont les accès; veux-tu que je te donne un bon remède, j'ai dans mon armoire une bouteille de vin de bambou dans lequel j'ai fait mourir des fourmis rouges, rien n'est bon comme cela : veux-tu que je te frotte le front avec l'huile de la lampe qui brûle devant l'image de saint-Nicolas?

— Merci, ma chérie, je vais mieux, je faisais un mauvais rêve; à présent c'est passé, couche-moi, tu resteras un peu dans ma chambre et tu me conteras des histoires, tu sais, celles que me contais ta mère pour m'endormir.

— Pauvre mère, si elle était ici, c'est elle qui te garderait bien mieux que moi, et qui te soignerait comme il faut; dans tout Atrada et ses environs, il n'y a pas une babouchka qui connaisse autant de prières contre les sortilèges, et de secrets pour les différentes maladies.

— Si tu lui écrivais te venir te voir, fit la comtesse, crois-tu qu'elle se mettrait en route ?

— Elle ne peut pas quitter la terre sans la permission de votre intendant.

— Et avec cette permission ?

— Elle serait ici après-demain.

— Donne-moi une feuille de papier et une plume, reprit la comtesse qui commençait à se déshabiller; et, sur le coin de sa cheminée, pendant que Paulovna déroulait ses nattes pour les enfermer dans une résille, elle écrivit ces quelques mots :

« Ordre à Ivan Joanovitch Butkovsky de m'envoyer à Pétersbourg Tatiana Joanovna pour le temps que je jugerai nécessaire. — Comtesse Fœdora Kourdoukof. »

—Tiens, dit-elle, voici l'ordre, prends une enveloppe et met l'adresse de mon intendant, Vania portera la lettre à la poste, il ne faut que personne le sache.

Paulovna prit le billet en baisant la main qui le lui tendait.

— Ah! j'oubliais, fit Fœdora en prenant dans son portefeuille un billet de cent roubles, en marge duquel elle écrivit :

« A remettre à Tatiana, ma nourrice; » ajoutes-y cela et dis à ta mère de prendre au chemin de fer de Moscou, une place de seconde classe, il fait encore froid et je ne veux pas que ma *karmilitsa* s'expose à être malade.

— Tu es encore meilleure que l'autre n'est méchante, fit Paulovna en souriant à travers des larmes de joie.

— Laisse-moi faire un peu de bien, ce n'est pas là ce qui me ruinera, soupira la comtesse.

Pendant que Fœdora, calmée par la présence de sa camériste dévouée, s'endormait en écoutant les naïfs récits qui avaient bercé son enfance, Nadiége infatigable dans l'œuvre du mal, serrait les derniers nœuds du complot ébauché la veille avec Tarakanof.

Ce n'était cependant pas avec ce dernier qu'elle travaillait en ce moment.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

L'Exploration

Nous appelons l'attention des lecteurs sur la Revue géographique *l'Exploration* (1); voici, au surplus, le sommaire du numéro qui vient de paraître (382); il indique suffisamment l'importance de cette publication.

Les explorations du Dr Junker dans l'Afrique équatoriale par le Dr Schweinfurth. — L'Abyssinie égyptienne, suite de l'étude de M. Denis de Rivoyre. — Communication de M. Alfred Grandidier, sur la partie nord de Madagascar à la réunion des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne. — Comptes-rendus des Sociétés de géographie de Dresde, de Londres, de Lisbonne, de Milan.— Les dernières nouvelles géographiques les plus intéressantes de tous les points du globe sont contenues dans vingt pages de la revue, qui en raison de l'abondance des matières renferme un supplément d'une 1/2 feuille.

ABONNEMENTS : Paris, 3 mois, 7 fr. 6 mois, 13 fr. Un an, 25 fr.

Province : 3 mois, 8 fr. 6 mois, 16 fr. Un an, 30 fr.

Abonnements d'essai d'un mois (4 numéros) contre envoi de 2 francs.

Envoi gratis de spécimen sur demande affranchie.

(1) 8, rue Cassette, Paris.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

M. le comte de Paris

Paris, 24 mai.

M. le comte de Paris a posé pour un portrait équestre que vient de terminer le comte de Clermont-Gallerande, bien connu pour ses tableaux de sport, où l'on sent que le pinceau du peintre est tenu par la main d'un gentilhomme.

M. le comte de Paris est représenté à cheval, en uniforme militaire, et dans le fond de la toile passe un régiment de chasseurs, le 12e sans doute, avec son colonel si regretté, Mgr le duc de Chartres.

Cette œuvre d'art sera rendue populaire, grâce à une très habile et très exacte chromolithographie.

Une médaille d'or à M. Pasteur

Paris, 24 mai.

M. Pasteur vient de recevoir de M. le marquis de Nicolay, président de la Société générale pour l'amélioration de la race des chiens, une lettre l'informant que le comité de cette Société lui a voté, dans sa séance d'hier, une médaille d'or comme témoignage de reconnaissance pour ses travaux sur la rage.

Un jugement intéressant

Paris, 24 mai.

Une dépêche de Berlin nous apporte une intéressante nouvelle :

« Un journal clérical de Strasbourg, condamné pour injures envers le prince impérial d'Allemagne, vient d'être acquitté en appel par le Tribunal Suprême qui dénie à l'Empereur et à sa famille le droit de souveraineté personnelle en Alsace-Lorraine.

» Ce jugement a produit une assez vive émotion. »

Manifestation révolutionnaire

Paris, 24 mai.

Le *Cri du peuple* engage tous les socialistes révolutionnaires à aller déposer demain des couronnes sur la tombe des fédérés qui ont été tués à la chûte de la Commune.

« Que pour cette grande manifestation révolutionnaire, écrit-il dans un appel violent, il n'y ait pas d'abstentions, que tous viennent, et que le sol soit couvert de fleurs et de couronnes et que sur ce sol, labouré autrefois par les obus, sa masse, fière et recueillie, l'armée de la Révolution sociale. »

L'affaire Saint-Elme

Ajaccio, 23 mai.

L'affaire Saint-Elme est venue aujourd'hui devant le tribunal.

Au commencement de l'audience, la partie civile demande que le tribunal se déclare incompétent, à cause de la qualité de garde champêtre de Maternati, un des deux prévenus. Le tribunal décide qu'il se prononcera à ce sujet après l'audition des témoins.

La partie civile fait alors défaut.

Les témoins disent que Franchini a frappé avec les mains M. Saint-Elme et que Maternati était porteur d'un revolver.

Le tribunal, après délibération, attendu que Maternati n'était pas dans l'exercice de ses fonctions, se déclare compétent et retient l'affaire ; la parole est donnée au ministère public, *qui prononce une véritable plaidoirie en faveur des prévenus cités par lui.*

Me Casanelli, défenseur des prévenus, plaide pour disculper le pays et « ceux qui dirigent sa politique » des accusations portées contre eux par la presse parisienne.

Le tribunal condamne Maternati à trois mois, et Franchini à dix jours d'emprisonnement.

Un meeting clandestin à Berlin

Berlin, 23 mai.

Plusieurs milliers de socialistes se sont réunis, hier soir, dans une forêt des environs de Berlin, pour discuter la question relative à l'introduction d'une taxe sur les transactions de Bourse. La police, qui s'était rendue en force sur les lieux, a dispersé la réunion après avoir arrêté onze des principaux meneurs. Au cours d'une enquête ouverte à ce sujet, on aurait appris, — d'après ce qu'affirment les organes ministériels, — que cette affaire avait été montée principalement par quelques agents de banque, qui auraient très probablement tiré de la diminution ou de l'abolition des droits en question plus de profit que les ouvriers socialistes.

Le roi Jean d'Abyssinie

Paris, 24 mai.

L'amiral anglais Hewett avait été chargé par son gouvernement de négocier avec le Négus et d'obtenir son concours militaire contre le Mahdi; en échange de ses bons offices, l'Angleterre offrait au roi Jean de lui donner un port et un accès sur la mer Rouge.

Jusqu'à présent, l'amiral anglais n'a pas réussi dans ses négociations.

Le roi Jean a déclaré qu'il ne signerait aucune convention avec l'Angleterre sans la participation de la France. Il n'est nullement disposé à coopérer avec les Anglais contre le Mahdi.

Secours à Gordon

Londres, 23 mai, 5 h. 02 s.

Lord Granville, en annonçant à Gordon l'envoi prochain d'un secours, l'engage à n'opérer aucune attaque contre le Madhi, mais à l'informer de cette arrivée de secours.

Onze messagers vont porter par des routes différentes cette dépêche au général Gordon.

Un procès scabreux

Londres, 23 mai.

Edward Burtenshaw Sugden, lord Saint-Léonards, a comparu aujourd'hui devant la Central Criminal Court, sous l'accusation de s'être livré à des attentats sur une servante, nommée Emma Cole, à Twickenham, le 6 courant.

L'accusé a plaidé non coupable.

Le jury, après une heure et vingt minutes de délibérations, a reconnu l'accusé coupable.

Le jugement a été renvoyé à la prochaine session.

Nouvelles inondations à Murcie

Murcie, 23 mai.

Les faubourgs Saint-Jean et Saint-Augustin de Orinela, ont été inondés ainsi que la place du palais de Murcie. Une femme a été noyée et vingt personnes ont disparu. Le pont du chemin de fer à Orinela a été envahi par les eaux.

Journal officiel.—*Sommaire du 24 mai.*—PARTIE OFFICIELLE. — Réception, par le Président de la République, de la réponse du président de la République argentine, aux lettres de créance de M. Rouvier, notre envoyé extraordinaire.

Décrets : nommant un membre du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur ; — convoquant les électeurs du canton de Sartène (Corse) à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décisions : portant nomination à un commandement à la mer ; — autorisant la création d'une recette simple de 4e classe des postes.

Documents du ministère de la guerre :

Décret portant promotions dans l'infanterie.

Décisions : portant mutations dans le corps de santé et le service des subsistances ; — portant nomination dans l'administration centrale de la guerre.

DERNIÈRE HEURE

De nos correspondants particuliers par FIL SPÉCIAL.)

Conseil des ministres

Paris, 24 mai.

Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée à l'Elysée.

M. Grévy a signé le projet de révision qui sera déposé aujourd'hui.

Le dispositif du projet contient un seul article indiquant les points à réviser. Ces points sont déjà connus.

L'exposé des motifs indique la pensée du gouvernement sur différents points à soumettre au congrès. Il ne formule pas un texte précis et laisse au congrès le soin de l'arrêter.

Commission des sucres

Paris, 24 mai.

La commission des sucres a repoussé toute surtaxe sur les sucres étrangers, autre que celle de trois francs existant actuellement.

Elle a décidé que, pour l'impôt sur la betterave, le rendement serait établi de façon à ce que l'impôt sur la consommation ne dépasse pas 46 fr.

Nominations dans l'armée

Paris, 24 mai.

Le général Thomassin est nommé commandant du 4e corps d'armée, en remplacement du général Berckheim.

M. Grévy a signé les promotions dans la marine.

M. Fournier, négociateur du traité de Tientsin, est nommé capitaine de vaisseau.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du samedi 24 mai

Présidence de M. BRISSON, président.

M. Ferry donne lecture du projet de révision. L'exposé des motifs est accueilli par des exclamations à l'extrême-gauche et des applaudissements au centre. Dans l'énumération des articles revisables, M. Ferry cite l'article 8 et celui relatif aux attributions financières du Sénat, comme prêtant à l'équivoque. (Mouvements divers.)

M. J. Ferry, ajoute que les prières publiques ne doivent pas figurer dans la Constitution (Applaudissements à gauche). Il conclut à l'adoption du projet du gouvernement qui est renvoyé aux bureaux.

L'ordre du jour appelle la reprise de la discussion de la loi sur le recrutement.

M. Margaine développe son contre-projet tendant au maintien du service de cinq ans. Il invoque la solidité de l'armée et la nécessité de former des cadres de sous-officiers.

La séance continue.

Sce du PAVILLON

CONTREXEVILLE

DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR

GOUTTE, GRAVELLE, DOULEURS HÉPATHIQUES

CONCESSIONNAIRE A. ADAM 31, Bd des ITALIENS

SEULE DÉCRÉTÉE D'INTÉRÊT PUBLIC

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 599e livraison (24 mai 1884). TEXTE : Mon ami et moi, par S. Blandy. — La grande sœur, par Mme Gustave Demoulin. — Un village primitif, par Mme de Witt, née Guizot. — Jeux de cartes, par Frédéric Dillaye.

DESSINS : A. Ferdinandus, C. Gilbert.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

UNE LOI NATURELLE

A la même époque où a lieu la chute des feuilles, on remarque une recrudescence de la chute des cheveux. Le printemps reverdira nos campagnes; malheureusement il ne réparera pas pour l'homme « des ans l'irréparable outrage. » C'est à la **Lotion régénératrice du Dr Saïdi**, qu'il faut demander de corriger la nature. Elle seule peut arrêter la chute des cheveux, enlever les pellicules et recouvrir d'une chevelure épaisse les crânes dénudés. On trouve cette eau merveilleuse, par flacons de 3 francs, à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien. 25m,29j,3a,7s—10754

ÉCOUTEZ VOTRE FEMME. Depuis de longues années, le sr Leroy, de Wazemmes-Lille, souffrait d'une cruelle maladie. Elle avait débuté comme débutent toutes les maladies : un léger dérangement d'estomac, suivi de constipation par suite d'impuretés dans le sang. La maladie s'aggravait chaque jour et dégénéra finalement en ces douleurs rhumatismales persistantes et intolérables. En trois ans, il passa dix-huit mois à l'hôpital, à Lille : aucun médicament ne le soulageait. Sa femme, elle-même, commençait à se décourager, lorsqu'en désespoir de cause, elle lui persuada d'essayer la Tisane Américaine des Shakers, et les Pilules. Chose incroyable, deux bouteilles amenèrent la guérison au grand étonnement de sa famille. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépot principal : Fanyau, pharmacien, à Lille. 1006

AMEUBLEMENT

Maison de confiance en réputation à Paris

KRIEGER

A. DAMON et Ce successeurs

Rue du Faubourg St-Antoine, 74, Paris

1567

BREVETS D'INVENTION

155,486. 19 mai; Gastinne. — Nouveau métier à tisser.

155,547. 19 mai; Bouisset. — Nouveau genre de fil et de tissu.

155,562. 19 mai; Société Chatelard et Guitou. — Nouveau mode de fabrication des tissus quadrillés et produits industriels qui en résultent.

155,579. 21 mai: Dame veuve Liagre. — Genre de tissu-velours jute et coton.

155,589. 21 mai; Bancillon. — Nouvelle machine à dérompre les tissus.

155,59 . 21 mai; Vignet, ses fils et Ce. — Transformation des tissus avec application de couleurs, par voie de gaufrage, leur donnant l'aspect de tissus brochés.

155,614. 22 mai; Richard. — Nouveau genre de tissu métallique or, argent ou autres, avec dessins imitant la broderie et obtenus par impression sur les métiers à mailles circulaires ou rectilignes.

155,630. 23 mai; Société Legrand frères. — Procédé pour exécuter sur tissus veloutés des gaufrages et des impressions en relief simultanés.

155,641. 23 mai; Marlier. — Procédé de caoutchoutage des peaux et étoffes.

155,671. 25 mai; Dumas. — Procédé propre à rendre imperméable et quelque peu incombustible toute espèce de tissus.

COMMERCE

LAINES

Montevideo, 25 avril.

Délaissées et plusieurs de nos détenteurs commencent à en embarquer de fortes quantités pour leur compte. Ventes 50.000 arrobes et environ 3.000 balles ont été embarquées pour compte de détenteurs. On cote : mérinos 9 1/2d. et fr. 2 30 ; 1/2 mérinos, 1/2 premières 8 3/4 et fr. 2.15 ; premières en moyenne 8 1/4 et fr. 2.10 ; secondes 7 1/2 et fr. 1.95 ; troisièmes 7 et fr. 1.90 ; créole 5 1/8d. Les cotations en d. s'entendent coût et prêt pour les Etats Unis et en francs pour la vente au Havre. Stock 500,000 arr.

Peaux de moutons : Marché faible. Ventes 191 balles dans les prix de liv. sterl. — 100 à 135. Stock 148 balles.

Bordeaux, 23 avril

Peaux de mouton : On a réalisé 2 balles Montevideo de fr. 135 à 140 ; 3 balles Buenos-Ayres à fr. 90 les 100 kilos.

COTONS

Bombay, 19 mai.

On cote aujourd'hui, coût et fr. par st. pour Anvers, Trieste, Gênes, Marseille et Londres.

Classements.	Provenances.	Embarq.	Fr.
Good-fair......	Nouv. Oomra.....	Mai-juin..	53 1/4
Fully-good-fair.	» »	»	55 1/2
Good.........	» »	»	58 1/4
Fully-good-fair.	» Dhollerah.	»	56 —
Good.........	» »	»	58 1/2
Fully-good....	» »	»	60 1/4
Fully-good-fair.	» Bhownuggur	»	56 1/2
Good.........	» »	»	59 —
Fully-good-fair.	Western.........	»	55 1/2
Good.........	»	»	56 3/4
Good.........	Sawginned-Dharw.	»	59 —
Good-fair (*)....	Nouv. Tinnevelly..	Mai-juin ou	61 1/4
Fully-good-fair.	» »	juin-juillet	62 3/4

(*) Coût, fret et ass. par vapeur pour Liverpool, Trieste, Venise, Naples, Gênes et Marseille (Anvers et Londres 1/16d.) (75 cents) de plus.

Bombay, 22 mai.

Marché soutenu. Affaires modérées à des prix fermement tenus.

	1884 b/s	1883 b/s
Recettes de la semaine............	91,000	72,000
Recettes depuis le 1er janvier.....	1,215,000	1,264,000
Export. de la sem. pour le R.-Uni	31,000	17,000
» dep. le 1er janv. »	368,000	308,000
» de la semaine p. la France	....	—
» » pour le Continent	47,000	25,000
» dep. le 1er janv. »	518,000	614,000
A bord des navires..............	60,000	57,000

SOIES

Shanghaï, 22 mai.

Marché sans changements. On cote : No 4 Tsatlee taels 3.65.

Change : Londres à 4 mois 5s. 2d.

TISSUS ET FILÉS

Nuremberg, 22 mai.

Affaires modérées en tissus, mais les prix sont excessivement fermes. Les filés pour l'exportation s'écoulent moins facilement, les acheteurs étant retenus par les hauts prix demandés par les filateurs. En filés pour la consommation les manufacturiers ont opéré sur une petite échelle; les cotations, toutefois, ne dénotent pas beaucoup de changement.

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — M. Schmitt, 105, rue de Turenne. — MM. Villan et fils, rue de l'Entrepôt, 30.—M. Grumbacher, 45, rue Meslay.— MM. Stewart et Ce, rue Bergère, 18, ont des ordres ou acheteurs en tissus.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du samedi 24 mai 1884.

Huile de colza. — Tendance calme

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	67 25	67 25
Juin	67 25	67 25
Juillet-août	68 50	68 50
4 derniers	70 50	70 25

Huile de lin

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	51 25	51 25
Juin	51 —	50 75
Juillet-août	52 —	52 25
4 derniers	53 25	53 —

Spiritueux. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	45 25	45 75
Juin	45 50	45 75
Juillet-août	45 75	46 —
4 derniers	46 50	46 75

Stock : 16 050

Farines 9 marques. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	46 67	46 90
Juin	47 —	47 25
Juillet-août	48 10	48 25
4 derniers	49 30	49 50
Marque Corbeil	53 —	53 —

Circulation : 4,700

Blés. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	23 10	23 50
Juin	23 30	23 40
Juillet-août	23 60	23 80
4 derniers	24 80	23 90

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 23 mai.

Colza. — La tendance était lourde mercredi soir en Bourse ; aujourd'hui le marché est calme.

Juillet-août faiblit de 50 c. et les 4 derniers de 25 c. environ.

Le courant du mois se traite à 67 fr. et tenu à 67 25.

Le livrable en juin, est traité à 67 25.

Juillet et août est fait à 68 50.

Les 4 derniers mois se traitent à 70 50.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible ... 67 .. 67 25 | Juillet-août .. 68 50 .. ..
Mai ... 67 .. 67 25 | 4 derniers ... 70 50 .. ..
Juin ... 67 25 .. ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins — Les prix sont faiblement tenus.

Disponible .. 51 25 .. .. | Juillet-août .. 52 .. .. ..
Mai ... 51 25 .. .. | 4 derniers .. 53 50 53 ..
Juin ... 51 50 51 25

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles.—Cours aux 100 kilos.— Disp 51 .. à 52 .. — Livrable 51 .. à 52 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 54 . à 55 .. — Idem livrable, 54 .. à 55 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 41 .. à .. Livrable, 41 .. à ...

Luciline prise à Paris. ou à Rouen.

Disponible ... 42 .. .. ..
Livrable ... 42 .. .. ..
Essence lavée disponible ... 39 .. .. ..
» livrable ... 39

Marché de la Villette du 23 mai

Espèces	Amen.	Vend.	Prix au kilo 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extr.
Bœufs	2210	2030	1 70	1 48	1 25	1 45 à 1 74
Vaches	466	426	1 62	1 38	1 18	1 08 à 1 66
Taureaux	211	186	1 50	1 38	1 20	1 10 à 1 54
Veaux	1636	1294	2 20	2 04	1 76	1 60 à 2 40
Moutons	14021	13821	2 04	1 92	1 70	1 58 à 2 10
Porcs	4570	4285	1 36	1 28	1 22	1 18 à 1 40

MARCHÉS DE LILLE

21 mai	HUILES l'hectolitre Cours du jr	C. pr.	GRAINES l'hectolitre	TOURT les 100 kil
Colza	......	68 ..	26 ..	20 .. 20 50
Epurée	......	74 ..		
Œillette b g	......		26 . 29 .	18 ..
Lin de pays	......	53 50	20 .. 23 ..	24 75 25 ..
Lin étranger	......	49 50	49 .. 22 ..	22 50 23 50
Chanvre	......		15 .. 17	17 ..
Cameline	......		16 . 18	17 . 18 .

COURS DE CLOTURE

du marché de New-York du 23 mai 1884.

Cotons

Ventes du jour : 72,000 balles. Marché calme.

Recettes : 1,500 balles, contre 3,000 en 1883 et 3,000 en 1882.

Total de la semaine : 6,000 ball., contre 38,000 en 1883 et 14,000 en 1882.

	Cotons	Saindoux	Maïs	Cafés	Froments
Janvier...	11 10	....	.. ./.	.....	... ./.
Février...	11.22	....	.. ./.	.....	... ./.
Mars.....	.....	....	.. ./.	.....	... ./.
Avril	.....	....	.. ./.	.....	... ./.
Mai.......	11.62	8.27	.. ./.	8 20	102 3/4
Juin.......	11.67	8.40	62 1/2	8.20	103 1/4
Juillet....	11.84	8.50	64 ./.	8.40	105 3/4
Août......	11 96	8.60	65 1/4	8 45	105 ./.
Septemb.	11 75	8 67	66 1/4	8 50	105 3/4
Octobre ..	11 24	8.75	.. ./.	8.55	107 1/2
Novemb..	11 03	8.60	.. ./.	8 65	108 1/4
Décemb ..	11 02	....	.. ./.	8.70	109 3/4

MARCHÉ D'ANVERS 23 mai

Tous les prix s'entendent en kilos par 100 francs.

PÉTROLE RAFFINÉ (cote officielle)

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	18 75 .. .	18 75 .. .
Mai	18 75 .. .	18 75 .. .
Juin	18 75	18 75 .. ..
Juillet	19	19 .. ..
Août	19 50 .. .	19 25 .. .

LARDS SALÉS SECS D'AMÉRIQUE

Long. middles nouv	106	106 .. ..
Short middles	109 .. .	108 .. 109
Short and long		
Mai	105	105 .. ..
Juin	104	101 .. ..

SAINDOUX. — Marque Wilcox

	Cours précéd	Cours du jour
Marque Wilcox disp	104 50 105	104 50 105 ..
Mai	104 25	104 25 ..
— Juin	104 25	101 25 101

CAFÉS. — Marché soutenu. De première main on a fait 400 sacs Santos à 28 1/2 cts entrepôt et 500 sacs Santos lavé ordinaire à 29 1/2 cents entr.

Cote officielle. — Santos good average sur septemb. à fr. 59 3/4, octobre fr. 60 1/4, novembre fr. 60 1/2, décembre fr. 60 3/4 les 50 kil. entrepôt.

LAINES — On a vendu 44 balles La Plata suint et 72 balles Australie dito.

HOUBLONS. — Marché calme ; Alost 1883 disponible, de 125 à .., Poperinghe-village fr. 115 à 120 ; Poperinghe-ville fr. 105 à ... les 50 kil.

CAFÉS

Le Havre, 23 mai.

Marché calme. Ventes 15,000 sacs. On cote Santos good average disp. et sur courant fr. 57 50, s/juin fr. 57 50, s/juillet fr. 58 25, s/août fr. 58 75, s/sept. fr. 59 25, s/oct. fr. 59 50, s/nov. fr 60 .., s/déc. fr. 60 50, s/janv. 61 .., février. fr. 61 50 les 50 kil.

CHARBONS

Dortmund, 23 avril.

On cote comme suit : charbons à gaz 35 à 40 Rm, tout venant flambant 27 à 31, tout venant gras 25 à 29, tout venant maigre 22 à 28, gros charbons flambants 33 à 4., gros charbons gras 33 à 38, gros charbons maigres 30 à 4., noisettes flambantes 37 à 39, noisettes grasses lavées I. 37 à 42, noisettes maigres I. 50 à 55, charbons à coke lavés 20 à 23, menus charbons flambants 15 à 18, menus charbons maigres 11 à 16, coke. patent 46 à 54, cokes prima 36 à 46, petits cokes 33 à 3. Rm, par 100 quintaux pris au rivage.

PÉTROLE

Brême, 23 mai

Marché calme ; disp. 7,55 Rm ; août-déc. 8, Rm.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 mai.

Malgré le calme d'un lendemain de fête, et le nombre très *limité d'affaires, rien n'est changé* dans les bonnes tendances avec lesquelles s'achevait la séance d'avant-hier, de plus, pas de nouvelles dépêches, excepté celle de Londres, indiquant le bulletin satisfaisant de la banque d'Angleterre. L'encaisse a augmenté de 80,000 livres. D'après cela, les Consolidés nous sont arrivés en gagnant 1/16 de hausse à 101 1/2.

Les Rentes françaises n'éprouvent pas de grandes variations :

Le 3 0/0 s'échange entre 78,70 et 78,72.

L'Amortissable varie de 79,80 à 79,75.

Le 4 1/2 oscille entre 107,72 et 107,65.

La banque de France cote, seul cours, 5160. Le bilan annonce une augmentation d'encaisse métallique de 7 millions de plus que le précédent. Les bénéfices de la semaine sont de 672,000 fr.

Le Foncier, toujours très ferme et très demandé, ne change pas sur la bourse précédente. Les obligations foncières et communales sont, au contraire, au comptant, l'objet de demandes constantes.

Le Suez s'inscrit à 2110.

Les recettes du transit sont de 250,000 fr. pour les 21 et 22 mai.

On cote 875 sur la Banque de Paris.

942 sur le Comptoir d'escompte.

675 sur le Crédit industriel et Commercial.

Aucune affaire, comme d'habitude, sur le Crédit lyonnais à 570.

Les cours sont lourds sur le Turc à 8.57.

La Banque ottomane à 656.25.

Signalons la nouvelle baisse de l'action Rio-Tinto.

Ce qui est loin d'être favorable à l'émission des Obligations entreprise par la Société Générale qui, elle-même, n'est l'objet d'aucune espèce d'affaires.

Les Chemins de Fer français, quoique sans variations, marquent toujours une tenue excellente.

Le Nord, 1537.50.
Lyon, 1235.
Orléans, 1297,50.
Midi, 1190.
L'Est, 757.50.
Ouest, 818,75.

BOURSE DE PARIS du samedi 24 mai

(Par dépêche télégraphique).

1 heure 25

PREMIER COURS A TERME

COURS précédent.	VALEURS	COURS du jour.
.. ..	3 0/0 français nouveau......	.. ..
78 70	3 0/0 français..........	78 62
79 80	3 0/0 amortissable........	79 70
107 72	4 1/2 français...........	107 70
5160 ..	Banque de France........	.... ..
1325 ..	Foncier de France........	1322 50
.... ..	Crédit général français.....	.... ..
.... ..	Mobilier français.........	.... ..
1740 ..	Chemin de fer du Nord......	1737 50
2115 .	Suez..................	2105 ..
322 50	Egyptien 6 0/0..........	319 ..
96 62	5 0/0 Italien............	96 35
1235 ..	Lyon..................	1237 50
8 52	5 0/0 Turc	8 55
...	Banque de Pays Autrichiens..	.. .
657 50	Banque ottomane.........	657 50
191 25	Mobilier espagnol.........	195 ..
661 25	Chemins autrichiens........	658 75
318 75	Chemins lombards.........	317 50
447 50	Saragosse..............	447 50

Cours de 2 heures

COURS précédent.	COURS A TERME	COURS du jour.
.. ..	3 0/0 français nouveau	.. ..
78 75	3 0/0	78 62
76 80	3 0/0 amortissable........	79 70
107 76	5 0/0................	107 67
96 65	Italien...............	96 40
661 ..	Autrichien.............	660 ..
855 ..	Turc.................	852 ..
323 ..	Egyptienne 6 0/0	369 ..
2015 ..	Suez.................	2105 ..
757 ..	Actions Est.............	755 ..
1232 ..	— Lyon..........	1235 ..
1740 ..	— Nord	1737 ..
1300 ..	— Orléans	1300 ..
.. ..	Obligations Est...........	371 ..
3 . ..	— Lyon..........	366 ..
374 ..	— Nord..........	374 50
368 50	— Orléans.........	369 ..
367 ..	— Nord-Est	345 ..
1 26 ..	Crédit-Foncier...........	1321 ..

Cours de 4 heures 30

COURS précédent.	COURS DE CLOTURE	COURS du jour
.. ..	3 0/0 nouveau...........	.. ..
78 62	3 0/0 amortissable........	78 72
79 75	3 0/0 français...........	79 82
107 65	4 1/2 0/0 français........	107 75
5150 .	Banque de France........	.... ..
1325 ..	Foncier de France........	1326 ..
.. ..	Crédit général français......	.... ..
.. ..	Mobilier français.........	.... ..
1735 ..	Chemin de fer du Nord.....	1735 ..
2110 ..	Suez.................	2103 75
321 25	Egypte 6 0/0	318 75
96 50	5 0/0 italien............	96 47
1237 50	Chemin de fer de Lyon......	1237 50
8 52	5 0/0 turc.............	8 55
476 25	Banque des pays autrichiens..	475 ..
657 50	Banque ottomane.........	657 50
195 .	Mobilier espagnol.........	190 ..
457 50	Chemins autrichiens........	662 50
318 75	Chemins lombards.........	318 75
447 50	Saragosse..............	446 25
.... .	Crédit lyonnais..........	.... ..

Cours de clôture au comptant du 24 mai

COURS précédent.	VALEURS	COURS du jour.
.. .	3 0/0 nouveau...........	.. ..
78 80	3 0/0 amortissable	78 80
79 80	3 0/0 — 1884.....	79 90
107 75	4 1/2 0/0	107 25
107 70	4 1/2 0/0 1883	107 75

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix.—Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, (Maison à Lille.)